



Mise en soumission

La Bourgeoisie de Bagnes met en soumission l'exploitation, pour la période d'estivage 2014 à 2019, des alpages suivants :

- Giétro pour un affermage annuel de CHF 600.-
- Bocheresse pour un affermage annuel de CHF 500.-
- Le Crêt/Vasevay pour un affermage annuel de CHF 600.-

Les conditions et charges d'exploitation peuvent être consultées dès le lundi 3 mars 2014 auprès du secrétariat de l'administration communale de Bagnes (téléphone : 027/777.11.44).

La remise des candidatures à la Bourgeoisie devra intervenir dans les 30 jours, dès la présente publication, à l'

Administration communale de Bagnes
Route de Clouchèvre 30
1934 Le Châble VS

avec mention « candidature exploitation de l'alpage désiré ».

Quiconque entend exercer le droit de préaffermage doit le faire, à la même adresse que ci-dessus, par écrit, dans les 30 jours qui suivent la présente publication.

Bagnes, le 28 février 2014

La Bourgeoisie de Bagnes